



Communiqué de presse

Romande Energie décide de se séparer de sa participation dans le projet de centrale thermique de Brunsbüttel (D)

Pour garantir un approvisionnement en électricité fiable et compétitif à ses 280'000 clients, Romande Energie a pris, en 2008, une participation minoritaire dans une société de projet portant sur la réalisation d'une centrale thermique à charbon, à Brunsbüttel, au Nord de l'Allemagne. Les études et démarches menées depuis lors ont fait évoluer le projet, à tel point qu'il ne rencontre plus les objectifs initiaux de Romande Energie. Dès lors, elle a décidé de mettre en vente cette participation.

Morges, le 12 avril 2010 – En juillet 2008, Romande Energie a signé une souscription portant sur une tranche de 50 Mégawatts dans le projet de centrale thermique de Brunsbüttel, auprès de la société allemande SüdWestStrom Kraftwerk GmbH & Co KG. Pour mémoire, 50 Mégawatts équivalent à la production de quelque 300 millions de kilowattheures (kWh) par année, soit la consommation d'environ 85'000 ménages (moyenne suisse de 3'600 kWh/ménage/an). Ce faisant, Romande Energie intégrait une société chargée de mener à bien les études préliminaires, puis les différentes phases du projet.

Les objectifs initiaux ne sont plus rencontrés

Romande Energie a décidé d'intégrer cette société de projet dans le but d'assumer sa responsabilité première : garantir l'approvisionnement de ses 280'000 clients. La production d'une telle centrale lui aurait, en effet, permis de renforcer significativement la couverture de son portefeuille énergétique. En augmentant sa part de production propre, Romande Energie pouvait aussi gagner en indépendance par rapport aux marchés de l'électricité et, par là, disposer d'une plus grande maîtrise quant à l'évolution de ses tarifs.

Aujourd'hui, alors que ce projet de centrale est toujours en cours de développement, Romande Energie doit constater qu'il n'est plus en phase avec ses attentes premières. En effet, tandis qu'initialement une participation dans ce projet assurait un retour en énergie à prix coûtant, le modèle est en train d'évoluer pour des raisons fiscales. Il prévoit désormais que les actionnaires de la société concernée reçoivent des dividendes et se voient proposer l'achat d'énergie à des prix s'approchant de ceux du marché.

Par ailleurs, le projet ne prévoit pas encore la captation du CO₂ émis. De plus, le coût de la compensation des émissions de CO₂ sur la totalité de la durée de vie de la centrale n'est pas clairement défini. Cela constitue une inconnue financière de taille qui n'est pas sans inquiéter Romande Energie.

Enfin, l'étude du projet de centrale accuse un retard de deux ans. Avec pour conséquence pour Romande Energie, une immobilisation des montants concernés - qui ne peuvent être affectés à d'autres projets – ainsi que la nécessité de faire face à ses contraintes d'approvisionnement en continuant à acheter les volumes concernés sur les marchés.

Des alternatives sont recherchées

Bien que le projet prévoie une rentabilité financière intéressante et que le permis de construire soit attendu pour cet été, l'évolution des conditions de départ et une sensibilité croissante des clients et de l'opinion publique par rapport à ce type de centrale ont amené le Conseil d'administration de Romande Energie à décider de mettre en vente sa participation au projet.

Pour sécuriser son approvisionnement à long terme, Romande Energie entend à présent rechercher des alternatives à cet investissement, sous forme de nouveaux projets, de participations ou de contrats à long terme.

A ce titre, Romande Energie confirme sa volonté d'investir massivement dans le développement de la production reposant sur les nouvelles énergies renouvelables. Convaincue que le mix électrique reste la seule solution réaliste à moyen terme, par rapport aux possibilités actuelles et aux besoins futurs en électricité, elle continue aussi à s'engager en faveur des projets de centrales à gaz de Cornaux et de Chavalon. En effet, ces projets constituent un maillon essentiel à l'indépendance énergétique de la Suisse romande et une solution pour augmenter significativement la production propre de Romande Energie, afin de garantir à ses clients un approvisionnement électrique suffisant, sûr et économique.

* * * * *

Notes à la rédaction

Conformément aux règles de publicité événementielle publiées dans le Règlement de cotation de la Bourse suisse (SIX), ce communiqué est envoyé en-dehors des heures d'ouverture de la Bourse.

* * *

Groupe E transmet ce jour aux rédactions un communiqué similaire, annonçant son retrait du projet de centrale thermique de Brunsbüttel. Groupe E et Romande Energie poursuivaient le même objectif en investissant dans ce projet. Depuis plusieurs mois, les deux sociétés ont mené ensemble des analyses sur l'évolution du projet. Elles ont dès lors également souhaité que leur communication relative à cette question soit coordonnée.

* * *

La Direction de Romande Energie répondra aux questions des médias à l'occasion d'un point presse qui aura lieu ce lundi 12 avril 2010, à 10h, dans les locaux de Romande Energie (rue de Lausanne 53, à Morges).

* * * * *

Contact

Karin Devalte

Responsable de la Communication
Romande Energie SA
Rue de Lausanne 53
1110 Morges
Tél. fixe: 021 802 95 67
Mobile: 079 386 47 67
Courriel: karin.devalte@romande-energie.ch

www.romande-energie.ch